D'un autre côté, la représentation de la *droite*, sous forme imaginaire, par l'équation

$$y = (m+n\sqrt{-1})x + p + q\sqrt{-1}$$

conserve à ce lieu sa propriété la plus caractéristique, qui est que le rapport des différences des coordonnées de deux de ses points est constant.

Ces deux remarques font pressentir la facilité avec laquelle la représentation de la *droite* par l'équation qui nous occupe s'adaptera à la recherche des tangentes aux courbes imaginaires.

DROITEMENT adv. (droi-te-man — rad. *droit*). Equitablement, avec droiture : *Agir* DROITEMENT *en toute affaire. Allons* DROITEMENT *et hautement, comme des hommes qui sont en plein jour et dont toutes les actions sont éclairées.* (Boss.) ‖ Judicieusement : *Il pense* DROITEMENT. *Il juge* DROITEMENT *de tout.*

DROITIER, IÈRE adj. (droi-tié, iè-re — rad. *droit*). Qui se sert principalement de la main droite, par opposition à *gaucher* : *L'homme est-il* DROITIER *par nature ou par éducation?*

— Substantiv. : *Un* DROITIER. *Une* DROITIÈRE.

— **Antonymes.** Gaucher, ambidextre.

DROITISTE s. m. (droi-ti-ste — rad. *droite*). Politiq. Député de la droite.

DROITURE s. f. (droi-tu-re — rad. *droit*). Equité, justice, rectitude : *Grande* DROITURE. *Agir avec* DROITURE. DROITURE *d'intention. Sa conduite est pleine de* DROITURE *et d'honneur. Cela est contre toute sorte de* DROITURE *et d'équité.* (Acad.) *Peu d'esprit avec de la* DROITURE *ennuie moins à la longue que beaucoup d'esprit avec des travers.* (La Rochef.) *Sans la* DROITURE *et l'innocence des mœurs, tous les talents ne forment plus qu'un mérite équivoque qui devient ou nuisible ou inutile.* (Mass.) *Il y a dans la* DROITURE *autant d'habileté que de vertu.* (Mme de Maint.) *La* DROITURE *est une pureté de motif et d'intention qui donne la forme et la perfection à la vertu.* (Fléch.) *La* DROITURE *est une habitude des sentiers de la vertu.* (Vauven.) *La* DROITURE *du cœur, quand elle est affermie par le raisonnement, est la source de la justesse de l'esprit.* (J.-J. Rouss.) *La* DROITURE *orne tous les sentiments qu'elle accompagne.* (J.-J. Rouss.) *Trop souvent la finesse de l'esprit fait gauchir la* DROITURE *du cœur.* (Descuret.) *La* DROITURE *est une rectitude d'esprit et de cœur qui fait qu'on cherche en tout le vrai.* (Pastoret.) *L'homme, né de la femme, n'admet pas volontiers que la* DROITURE *puisse coexister avec une grande intelligence.* (P. Lamartine.) *L'homme a eu lui-même un principe de* DROITURE *que l'on ne choque pas impunément.* (Chateaub.) *La rectitude des idées est la plus solide sauvegarde de la* DROITURE *des sentiments.* (Mme Guizot.) *Depuis quelques années, le courage et la* DROITURE *sont entièrement passés de mode.* (Mme E. de Gir.) *Les belles femmes ont presque toujours de la* DROITURE *dans le cœur et de la naïveté dans l'esprit.* (Mme E. de Gir.)

La droiture est un frein que l'on doit révérer.
BOISSY.

La droiture en affaire est un mauvais moyen.
PICARD.

Je suis pour la droiture en toute circonstance.
C. DELAVIGNE.

Un mortel généreux connaît mal l'imposture;
Aisément dans un autre il croit voir la *droiture*.
DUCIS.

— Hist. *Ligue de dix droitures ou juridictions*, Ligue offensive et défensive qui se forma, en 1436, entre dix districts du nord et de l'est de la Rhétie. ‖ *Ordre de la Droiture allemande*, Ordre de chevalerie créé, en 1690, par Frédéric Ier, duc de Saxe-Gotha-Altenbourg, pour récompenser tous les genres de mérite, et qui disparut peu d'années après la mort de son fondateur.

— Féod. Redevance à payer par le tenancier à son seigneur, laquelle consistait en objets spécialement déterminés, et comprenait, suivant les localités, une certaine quantité d'animaux, de grains ou de deniers : *Aux environs de Corbeil, toute* DROITURE *se composait d'un setier d'avoine, d'un minot de froment, de deux chapons et de deux deniers parisis.*

— Loc. adv. *En droiture*, Directement, sans intermédiaire, par la voie la plus prompte : *Il faut lui envoyer cela* EN DROITURE. *Je lui ai fait écrire toutes nos lettres* EN DROITURE. *Cet avis ne nous est pas venu* EN DROITURE. (Acad.) *Faites-moi réponse* EN DROITURE. (Volt.) *On a voulu faire un chemin qui conduisît de Lyon à Genève* EN DROITURE. (Volt.) ‖ Vieilli.

— Syn. **Droiture, rectitude.** Ces deux mots se distinguent l'un de l'autre d'abord en ce que le dernier peut seul exprimer l'état physique opposé à celui de *courbure* : *La plupart des modernes croient que la transparence est l'effet de la* RECTITUDE *des pores.* (Montesq). Au figuré, *rectitude* se dit seul encore de l'esprit, du jugement, de l'intelligence : *C'est surtout à la solidité du jugement et à sa* RECTITUDE *qu'il faut nous attacher.* (Marm.) Enfin, quand on parle du cœur, de l'homme moral, c'est presque toujours *droiture* qu'on emploie; cependant on se sert aussi quelquefois du mot *rectitude*, et alors on ajoute à l'idée quelque chose d'absolu, d'inflexible.

— **Droiture, équité, justice.** La *droiture* et l'*équité* diffèrent de la *justice* en ce qu'elles ont un caractère moins social, plus individuel, elles ont leur source dans le sens moral de chaque homme; mais l'*équité* est plus douce et la *droiture* a quelque chose de plus inflexible. L'homme *équitable* suit naturellement la direction de sa conscience; l'homme *droit* est ferme dans cette direction, rien ne peut l'en faire dévier. La *justice* a pour base l'*équité*, mais son but est toujours l'intérêt général et elle doit elle-même servir de base à la loi.

— **Antonymes.** Déloyauté, mauvaise foi, improbité, injustice, malhonnêteté et déshonnêteté, rouerie, ruse et artifice.

DROITURIER adj. m. (droi-tu-rié — rad. *droiture*). Féod. Se disait d'un seigneur qui avait des vassaux relevant de lui et payant les droits pour leurs fiefs : *Lorsque le roi Jean, en* 1351, *écrivit aux seigneurs en faveur de l'ordre de Notre-Dame de la Noble-Maison ou ordre de l'Etoile, il déclara que les chevaliers pourraient lever bannière contre les ennemis de la foi ou pour la défense de leur* DROITURIER *seigneur.*

DROITWICH, ville d'Angleterre, comté et à 11 kilom. N.-E. de Worcester, sur le chemin de fer d'Oxford à Wolverhampton et près du canal de Worcester à Birmingham; 3,124 hab. C'est une ville très-ancienne, renommée pour ses salines connues dès la plus haute antiquité et qu'on regarde encore de nos jours comme les meilleures de l'Europe; leur produit, en 1866, a été de 1,150,000 quintaux, sur lesquels 200,000 quintaux ont été exportés. Les Romains avaient une station nommée *Salinæ* au lieu qu'occupe aujourd'hui Droitwich, et l'on a découvert, dans l'intérieur de cette dernière, les ruines d'une villa romaine; la ville elle-même est mentionnée dans le *Domesday-book*, à propos de la taxe mise sur ses sources salées, qui étaient exploitées longtemps avant l'époque où ce livre fut rédigé. Au commencement du XIIIe siècle, une charte lui fut octroyée par le roi Jean.

DROIZY ou **DROISSY**, autrefois *Truccia*, village de France (Aisne), cant. d'Oulchy, arrond. et à 15 kilom. S. de Soissons; 129 hab. Ruines imposantes d'un château fort. En 593, victoire de Frédégonde sur Childebert II.

DROLATIQUE adj. (dro-la-ti-ke — rad. *drôle*). Plaisant, drôle, original : *Une scène* DROLATIQUE. *Le gamin de Paris a le privilége de réveiller dans les imaginations bourgeoises les jovialités les plus mirobolantes, puisqu'on a remis en honneur ce vieux mot* DROLATIQUE. (Balz.)

— s. m. Ce qui est drolatique : *L'esprit français, comprimé par les cartons poudreux du ministère, éclate en saillies et recule les limites du* DROLATIQUE. (Balz.)

DROLATIQUEMENT adv. (dro-la-ti-ke-man — rad. *drolatique*). D'une façon drolatique, originale, amusante : *Il conta cette histoire fort* DROLATIQUEMENT.

DRÔLE, DRÔLESSE s. (drô-le, drô-lè-se — de l'angl. *droll*, allem. *drolly*, flamand *drol*, ancien scandinave *drioli*, gaélique *droll*, homme lourd et gauche). Personne rouée, et particulièrement Enfant rusé, Pipon, capable de certains tours plus ou moins méchants : *Un petit* DRÔLE. *Une petite* DRÔLESSE. *Le renard est un* DRÔLE *plein de ruses et très-dangereux.* (J. Janin.)

Et le *drôle* eut lapé le tout en un moment.
LA FONTAINE.

La drôlesse est habile et sait bien se conduire.
E. AUGIER.

Laissez-moi faire; et le *drôle* et sa belle
Verront beau jeu, si la corde ne rompt.
LA FONTAINE.

— Polisson, mauvais sujet, homme méprisable : *Vous êtes un* DRÔLE. *Quel méchant pétit* DRÔLE! *Rechignez-moi cette grande* DRÔLESSE. *Faites un chef-d'œuvre comme* Gil Blas, *comme le* Vicaire de Wakefield, *vous restez un* DRÔLE, *un homme de rien; mais produisez quelque chose comme* De la nouvelle organisation sociale, considérée dans ses rapports avec le catholicisme, *on s'éloigne de vous avec terreur, on ne vous lit pas, et vous devenez professeur, conseiller d'Etat, académicien, pair de France!* (Balz.) *Les hommes complets sont si rares que Socrate, l'une des plus belles perles de l'humanité, convenait, comme un phénomène de son temps, qu'il était né pour faire un fort mauvais* DRÔLE. (Balz.) *Rien n'est précieux comme de n'avoir pour ennemis que de véritables mauvais* DRÔLES. (H. Heine.)

— s. m. Ce qui est drôle; côté drôle, ce qu'il y a de drôle, de plaisant : *Je ne vois pas encore où est le* DRÔLE *de l'aventure. Elle aimait à voir les premières représentations, elle aimait le* DRÔLE, *l'impréva.* (Balz.)

— Nom que l'on donne aux petits garçons à Genève et dans certains départements de l'est et du midi de la France.

— s. f. Femme perdue de mœurs : *Ce banquier s'est ruiné pour une* DRÔLESSE.

— Adj. *Drôle* pour les deux genres. Gaillard, plaisant, original : *Cet homme-là est bien* DRÔLE. *C'est un* DRÔLE *d'homme. Avoir une tournure* DRÔLE, *une* DRÔLE *de tournure.* (Acad.) ‖ Amusant, gai, spirituel : *Un conte fort* DRÔLE. *Ha, ha, ha! Ma foi, cela est tout à fait* DRÔLE! (Mol.) *Ce Beaumarchais ne peut être un empotionneur s'il est trop* DRÔLE. (Volt.) ‖ Singulier, étonnant, bizarre : *Voilà qui est assez* DRÔLE. *Vous avez eu une* DRÔLE *d'idée. Imaginez toutes les contradictions, toutes les incompatibilités possibles, vous les verrez dans le gouvernement, dans les tribunaux, dans les spectacles de cette* DRÔLE *de nation.* (Volt.) *Nous sommes de* DRÔLES *d'animaux.* (Proudh.)

— Mine de corps, Personne singulière, bizarre : *Sa femme est un* DRÔLE DE CORPS. *C'est un* DRÔLE DE CORPS *que votre ami Protagoras, il est têtu comme une mule.* (Volt.)

J'ai pour cousin germain le plus *drôle de corps;*
Mille esprits à la fois agitent ses ressorts :
Il n'est bien nulle part, et partout il veut être.
AL. DUVAL.

— Encycl. Mœurs et cout. Le *drôle* et la *drôlesse* sont peut-être de toute la création les deux êtres qui se présentent sous les aspects les plus multiples; il existe entre eux de grands rapports et de légères dissemblances, et nous pourrions sans grand inconvénient les faire marcher de compagnie. Cependant, nous allons scinder notre sujet, et comme, selon le bon Lhomond, le masculin est plus noble que le féminin, nous allons d'abord parler du *drôle*.

Le *drôle*, c'est ce bambin qui, quand le maître d'école lui pince l'oreille, fait une grimace, un petit bout de langue long comme un pré après les diligences; le *drôle* est un cancre de collége, un petit clerc d'une étude d'huissier où un poisson de la rue; c'est Gavroche, c'est Bartholomi, c'est Cascar, et c'est Gavroche : l'écolier qui fait des thèmes ou le bonhomme qui fait des courses. Plus tard, quand il aura grandi un peu, il se grisera au parfum du rôti à la Saint-Charlemagne, à l'odeur de la poudre pendant les révolutions. A quinze ans, le *drôle* change; il devient sérieux et cherche sa société; il s'en va collége ou déserte son atelier s'il est du peuple. S'il ne change point, on en fait un mousse, ou bien il devient un habitant des carrières d'Amérique. Le père, blessé dans son orgueil, embarque un fils de plus pour les Grandes Indes. La police arrête le *drôle* du faubourg qui rôde en voyou à travers la ville, et qui, dans cette vie de hasard et de fainéantise, est quelquefois devenu un criminel en même temps qu'un vagabond. Il faut avoir pitié du *drôle* bourgeois, que la famille condamne quelquefois bien cruellement à l'exil, même à la prison, puisque les navires emportent le mousse jusque par delà l'océan à travers les tempêtes, jusqu'à ce qu'une prison des jeunes détenus, qui est toujours pleine. Il arrive souvent qu'on les abandonne sans ressources, seuls en face de la misère, le lendemain du jour où s'est révélée une amourette tapageuse dans le voisinage, ou bien le soir d'un échec à un examen de baccalauréat.

A partir de l'âge de raison, pour être appelé un *drôle*, il faut n'être plus un galant homme : fainéant ou corrompu, casseur de vitres ou videur de bouteilles, c'est un chenapan ou un escroc. C'est ce garçon qui voit son ami, lui prend sa maîtresse ou lui chipe sa bourse. C'est ce sot fat qui rit de la douleur de ses camarades, ce misérable qui vit de cynisme et de fange, qui mange l'argent et boit les larmes des malheureux qu'il a pillés. C'est un coquin effronté ou un scélérat hypocrite; c'est don Juan qui se vante de déshonorer de riches femmes; c'est ce journaliste qui vend sa plume au plus offrant et qui diffame sans pudeur celui qu'on lui a donné à diffamer. Cet avocat qui, de même qu'une femme vend sa beauté pour un ruban, a vendu, lui, sa conscience pour une croix, est un *drôle*. Un *drôle*, c'est le républicain qui trahit sa cause, l'envieux qui vous dénonce, le soldat qui effraye les gens paisibles avec son sabre.

Ah! nous voilà bien loin des *drôles* de comédie, de Scapin, le fourbe, et de Frontin, ce valet d'office, joyeux, si vif, et dont les farces, après tout, faisaient rire; qu'on battait sans les chasser, et qui préféraient recevoir pour une pistole de plus un coup de pied ou un coup de bâton du maître; qui avaient la main prompte à décoiffer les vieilles bouteilles et à caresser les soubrettes, mais rien de méchant dans le cœur, un grain seulement de gauloiserie dans les moeurs! Les *drôles* malheureux sont plus aimables et plus gais que les *drôles* titrés et millionnaires, à qui leur bassesse rapporte tout de suite honneurs et argent, et qui, dès leur entrée carrière de diamants au travers du lit, achète un hôtel, qu'il meuble. Cela vaut 500,000 fr., même un million; mais ce million coûte et ne rapporte pas : il faut que les chevaux mangent, que les laquais boivent et que l'on balaye les escaliers. L'argent des nuits sert à acheter des bougies, des fleurs qu'on prodiguera dans les bals et dans les soupers. Elles sont obligées à ce luxe pour lui, pour elles. Elles gaspillent dix fortunes et ne peuvent pas garder 1,000 fr. Pour payer leurs dettes, on espayer de la caisse d'épargne, il faut qu'elles fassent, de temps en temps, passer des annonces dans les journaux, coller des affiches; on fait savoir que le mobilier est à vendre. Ce qui a coûté à divers 800,000 fr., en valait 300,000, et se vend 100,000. Voilà le compte. Et toutes, certes, n'ont pas cette chance. Il y en a tout au plus en France une quinzaine qui ont pu garder ainsi un mobilier et s'en faire ce chiffre en liquidation. Ce sont les habiles et les heureuses, celles qui ont, pour expliquer les générosités de leurs amants, entre les grâces de la beauté, le charme de l'esprit et du talent. Les autres voient bien vite les duisiers venir et entendent les recors les tutoyer. Elles sont saisies, poursuivies, traquées. Un beau jour, elles n'ont pas de quoi acheter trois sous de café au lait. Elles essayent de lutter encore et de replâtrer l'édifice qui croule, mais le châtiment sa'avance, les amants se font rares; les jeunes s'écartent, les vieux lésinent; le prix de la honte baisse. Elles descendent un à un les barreaux de l'échelle, vont du dîner à un louis au dîner à 5 fr., à 50 sous. Elles passent du gentilhomme au boursier, du boursier à l'homme d'affaires, de l'homme d'affaires à l'homme des rues, de la maison propre à la maison borgne, jusqu'à ce qu'enfin elles finissent balayeuses, chiffonnières. Elles boiront le vin des cabarets, l'eau du ruisseau; souvent elles demandent à la mort l'oubli, et le flot de la Seine ou la vapeur lourde du charbon sépare ces âmes de boue des corps épuisés qui les renferment. L'une d'elles, se souvenant des jours heureux, voulut mourir encore dans la soie et s'étrangla avec le cordon de sa sonnette.

Mais quittons ce triste sujet, et tâchons de finir par quelque chose de *drôle*. » Vous autres Français, disait un jour un gentleman qui connaissait son Paris, vous vous amusez trop de ce qui est *drôle*; vous en faites à tout bout de champ un sujet d'éloge; chez nous, on est moins indulgent que cela pour ce qui est *drôle*. » Ce mot nous en rappelle un autre, très-spirituel, et qui nous a toujours semblé, Alexandre Walpole. C'était sous le règne des incroyables. Un soir, Walpole dînait chez Mme Tallien, avec les frais de la conversation étaient faits par une jeune marquise très-légère et très-étourdie, à laquelle prenaient des accès de gaieté qui ressemblaient à des éclats de folie; elle débitait force drôleries qui faisaient les délices de toute la compagnie. Tout le monde n'était occupé que d'elle; les incroyables s'en donnaient à cœur d'abouteuant : « Châtiment! châtiment! » Que pensez-vous de cette dame, dit tout bas Mme Tallien à Horace Walpole; n'est-elle pas vraiment très-*drôle*? — Oui, oui, répondit le spirituel Insulaire; je ici, cette dame est vraiment fort *drôle;* mais je me fais une toute petite question : Que fait-on de cela à la maison? » Mme Tallien sourit; elle n'avait pas une chose à répondre.

DRÔLÉE s. f. (drô-lé). Cout. Pot-de-vin, dans les campagnes du département de l'Isère.

DRÔLEMENT adv. (drô-le-man — rad. *drôle*). D'une manière drôle : *Il a tiré* DRÔLEMENT *d'affaire. Elle était* DRÔLEMENT *accoutrée.*

DRÔLERIE s. f. (drô-le-ri — rad. *drôle*). Caractère de ce qui est drôle : *C'est une scène d'une* DRÔLERIE *incroyable.*

— Action ou parole drôle; trait de gaillardise, de bouffonnerie : *Voilà une plaisante* DRÔLERIE. *Faire, dire des* DRÔLERIES. *Qu'est-ce? Mes forces-nous voir notre petite* DRÔLERIE? (Mol.) ‖ Acte de malice, tour malin : *C'est une mauvaise plaisanterie, une* DRÔLERIE *échappée des mains d'un écolier qui veut s'amuser à mes dépens.* (L. Gozlan.)

DRÔLET, ETTE adj. (drô-lè, è-te — diminutif de *drôle*). Assez drôle, amusant, espiègle : *Basquine a beaucoup de talent, n'est-ce pas, monsieur? — Ma foi, je ne sais pas; elle est assez* DRÔLETTE. (E. Sue.)

— Substantiv. Petit drôle, petite drôlesse, jeune garçon, jeune fille espiègle : *Un* DRÔLET. *Une* DRÔLETTE.

DRÔLICHON, ONNE adj. (drô-li-chon, o-ne — diminut. de *drôle*). Bam. Tout drôle, plaisant, singulier : *Une fille* DRÔLICHONNE. *Une figure* DRÔLICHONNE.

— Substantiv. Jeune drôle, petit drôle : *Ce n'était pas vous! C'est donc ce jeune* DRÔLICHON *avec son largnon dans l'œil.* (Th. Cogniard.)

DROLLE s. m. (dro-le). Démon familier qui prend soin de panser les chevaux et obéit à quiconque l'évoque et lui commande, d'après les démonographes.

DROLLING (Martin), peintre de genre, né à Oberhergheim (Haut-Rhin) en 1752, mort à Paris en 1817. Il vint de très-bonne heure à Paris, où il suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts. Il y étudia pendant quelque temps le dessin d'après l'antique et le modèle vivant; mais il ne tarda pas à s'éloigner de ce milieu exclusivement classique, qui ne pouvait convenir à son esprit fantaisiste. Il voulut alors voler de ses propres ailes; mais ses débuts furent loin d'être brillants, et il sentit lui-même que, tout en ne cessant pas de produire, il devait encore plus continuer à étudier. Il vit enfin le succès couronner ses efforts. Et pourtant ce succès se produisit en de tristes circonstances : on était alors en 1793. Mais les poignantes angoisses de ces sombres heures ne purent empêcher une petite toile de Drolling : *Jeu d'enfants interrompu par une femme qui leur jette des pommes*, d'arrêter souvent le public attristé, songeur, voire même de le faire sourire. Les *Deux petits intérieurs*, exposés en 1795, furent mieux accueillis encore, parce que l'attention publique était moins absorbée par les événements.

DROLLING (Michel-Martin), peintre d'histoire et de portraits, fils du précédent, né à Paris en 1786, mort dans la même ville en 1851. Après avoir reçu les leçons de son père, qui développa de très-bonne heure ses dispositions artistiques, Michel Drolling entra dans l'atelier de David. A vingt-quatre ans, à son premier concours, il obtint le grand prix de Rome. La *Mort d'Abel* fut son premier envoi, et ce tableau est resté l'un de ses meilleurs. *Orphée perdant Eurydice*, qui valut à l'auteur une médaille d'or au Salon de 1819, fut son deuxième succès, plus brillant encore que le premier. Le public confondit le père et le fils dans le même enthousiasme, et le gouvernement prit part à l'ovation en confiant à Michel Drolling les plus belles commandes. Ainsi furent exécutés successivement le *Bon Samaritain*, du musée de Lyon (1824), et le *Saint Sursin*, qui fut plus tard envoyé à l'église Saint-André de Bordeaux, où il est encore maintenant; puis un grand tableau, *Richelieu mourant fait à Louis XIII donation de son palais.* Citons encore : la *Communion de Marie-Antoinette*, qui décore la chapelle expiatoire de la Conciergerie; un grand plafond, au Louvre, où l'on voit la *Loi venant sur la terre établir son empire et répandre ses bienfaits*; une vaste composition : *Jésus au milieu des docteurs*, dans l'église Notre-Dame-de-Lorette; une chapelle à Saint-Sulpice, etc., etc. Malheureusement, en ces immenses peintures on pouvait se dévoiler quelques-unes des qualités d'un véritable peintre, l'artiste n'a fait qu'amoindrir, détruire presque la notoriété qu'il devait à ses débuts. Ses plafonds, ses chapelles, ses toiles religieuses, semblent de vastes déserts, où se perdent de pauvres figures, faiblement dessinées et d'un arrangement de mauvais goût. Par-ci, par-là, des détails mieux rendus rappellent l'auteur de la *Mort d'Abel*, mais ce sont des éclairs seulement : l'artiste semble s'être noyé dans le vide des cadres trop vastes. Devant ces grandes compositions, on songe involontairement aux petits tableaux si naïfs et si bien peints de Drolling père, et on trouve celui-ci bien au dessus de son fils. Déjà même, depuis dix ou quinze ans, le monde intelligent a fait cas des deux célébrités mal définies jusqu'à présent : plus nous irons, plus nous aimerons le talent du père, et plus nous oublierons qu'il eut un fils. Déjà même nous nous rappelons à peine la réputation exagérée que des amis trop enthousiastes ont cru devoir faire à Michel Drolling.

Drolling était de l'Institut depuis 1833. Son *Orphée*, gravé par Garnier, forme avec l'*Abel* le double souvenir qu'il laissera dans l'histoire de l'art, histoire sévère qui ne consacre pas les gloires immérités.

DROLLINGER (Charles-Frédéric), jurisconsulte et poète allemand, né à Durlach en 1688, mort en 1742. Docteur en droit en 1710, inspecteur du musée de peinture de Durlach en 1712, conseiller aulique et archiviste en 1722, Drollinger employa ses loisirs à cultiver la poésie. Ses compositions, où l'on trouve une inspiration originale et dont le style est poli à l'excès, ont été publiées après sa mort sous le titre de *Poésies de Charles-Frédéric Drollinger* (Bâle, 1750).

DROMADAIRE s. m. (dro-ma-dè-re — lat. *dromedarius*; du gr. *dromas*, dromadaire, proprement coureur; de *dromos*, course, d'où aussi *dromeus*, coureur. Ces mots sont évidemment alliés à la racine sanscrite *dram*, courir, errer, liée elle-même à la racine *dru*, *draadmi*, courir, que Bopp et Benfey rapprochent de *dra*, *drami*, fuir, d'où aussi le grec *didraskein*, courir; *drasmos*, fuite; *adrastos*, inévitable).Mamm. Espèce du genre chameau, caractérisée par un museau moins renflé, le sommet de la tête moins élevé, un cou plus court, une seule bosse, des poils doux, laineux, gris blanc ou roussâtres : *Dans les caravanes, les voyageurs montent ordinairement des* DROMADAIRES. (Acad.) *Le* DROMADAIRE *est plus petit et moins fort que le chameau.* (Buff.)

J'ai franchi les déserts au pas du dromadaire.
J. AUTRAN.

Et sur les rangs pressés des groupes circulaires,
S'allonge pesamment le cou des *dromadaires*.
BARTHÉLEMY et MÉRY.

Quelquefois, cependant, l'instinct du *dromadaire*
Hume, en pressant le pas, le pulls qui désaltère.
BARTHÉLEMY et MÉRY.

Le premier qui vit un chameau
S'enfuit à cet objet nouveau;
Le second approcha; le troisième osa faire
Un licou pour le *dromadaire*.
LA FONTAINE.

— Entom. Nom vulgaire d'un insecte hyménoptère. ‖ Nom d'une espèce de papillon.

— Fam. Homme ou femme de grande taille et allures disgracieuses : *Quelle taille! quelle tournure! quelle démarche! Ce n'est pas une femme, c'est un* DROMADAIRE.

— Hist. *Régiment des dromadaires ou les dromadaires*, Corps créé par le général Bonaparte en 1799, durant la campagne d'Egypte.

— **Encycl.** Mamm. V. CHAMEAU.

— Hist. *Régiment des dromadaires.* Ce corps ne compta jamais plus de 400 hommes, et fut toujours sous les ordres du colonel Cavalier, depuis général, mort à Alençon le 27 septembre 1846. Il avait été institué dans le but d'approvisionner les postes avancés, de s'opposer aux communications des détachements ennemis entre eux, et il exécutait aussi, mais rarement, des charges dans les batailles rangées.

De tout temps, les peuples habitant les pays où vivent les chameaux et les *dromadaires* ont employé ces animaux à la guerre, à la suite de leurs armées, pour former une cavalerie, comme l'attestent Frontin, Hérodien, Hérodote, Plutarque, etc.

Tite-Live n'est pas moins positif lorsqu'il raconte la bataille livrée par Lucius Cornelius Scipion au roi Antiochus; l'armée royale, outre ses chevaux et ses éléphants, avait des chameaux de guerre, des *dromadaires* montés par des archers arabes portant des épées longues de quatre coudées, afin que, placés à une si grande hauteur, ils pussent atteindre l'ennemi. (Jomard, le *Régiment des dromadaires à l'armée d'Orient.*)

En 1722, sous le règne de leur roi Mahmoud, les Afghans, qui se trouvaient alors en guerre avec la Perse, imaginèrent de fixer, au moyen d'un pivot mobile, sur la selle du *dromadaire*, des fauconneaux analogues aux fusils à mèche du XVIIe siècle, et dont le calibre pouvait recevoir une poignée de balles ou un boulet de petit volume. Chacune de ces pièces formait, avec son canonnier, la charge d'un *dromadaire*, et, pour la tirer, on faisait agenouiller l'animal, puis on mettait le feu. C'est à ce genre d'artillerie que les Afghans durent le gain de la bataille de Gueh-Nabat, livrée le 8 mars 1722. Le corps des artilleurs à *dromadaire* subsiste encore et porte le nom de *zembour echchis ou guêpes.* (Comte de Chesnel.)

Mais revenons à cette troupe française instituée en Egypte et portée sur les *saisseaux du désert*, comme disent les Arabes dans leur langage imagé. L'ordre du jour qui créa les *dromadaires* est du 20 nivôse an VII de la République. Il est ainsi conçu :

« 1. Il sera crée un régiment de *dromadaires*, qui sera composé de deux escadrons; chaque escadron, de quatre compagnies; chaque compagnie, d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un maréchal des logis, d'un brigadier-fourrier, de quatre brigadiers, d'un trompette et de cinquante *dromadaires*.

» 2. Chaque escadron sera commandé par un chef d'escadron; le régiment par un chef de brigade, un adjudant-major, un quartier-maître et des chefs ouvriers nécessaires.

» 3. Les hommes seront montés sur un *dromadaire*, armés de fusils, baïonnettes, gibernes, comme l'infanterie, et d'une très-longue lance. Ils seront habillés de gris, avec un turban et un manteau arabe, conformément au modèle qui sera fait.

» 4. L'adonnateur en chef, les chefs de brigade Bessières, Detrée, Duvivier, se concerteront pour faire confectionner un modèle de harnachement et d'habillement complet, qui sera remis à l'état-major général le 25 nivôse au plus tard. »

» Signé : BONAPARTE. »

L'uniforme fut dessiné par Kléber, dans le goût oriental; il était des plus brillants.

« Cette cavalerie, ou plutôt cette infanterie montée, dit le général Bardin, était imitée des anciens archers de la milice perse, et rappelait en partie la composition et le service des dimaques grecs et des dragons français, quand ils n'étaient encore qu'infanterie à cheval; les soldats *dromadaires* tenaient en respect les bédouins, désolaient les cavaliers arabes, surprenaient les mameluks et suppléaient à l'impuissance des chevaux de France; car le *dromadaire* d'Egypte est un animal vif, sobre, facile à discipliner; il escadronne sans beaucoup d'étude; il est capable d'entreprendre un trajet d'une durée de vingt à vingt-quatre heures, et de l'accomplir sans s'arrêter; mais il n'est propre qu'au pays du sable. » Après avoir d'abord porté deux hommes, avec armes et munitions, hommes qui ne pouvaient presque jamais vivre en bonne intelligence, cet animal ne fut plus monté que par un seul homme; la place du second cavalier fut ainsi utilement employée à placer des vivres et tout ce qui est nécessaire au soldat pour subsister et se battre.

« Voici comment était harnaché le *dromadaire* de guerre. La bosse servait de noyau à une large selle, munis d'étriers; dans le principe, on y fit asseoir deux hommes se tournant le dos. L'un des deux servait de guide, l'autre était plus libre de ses mouvements; mais on vit bientôt les inconvénients de ce mode et on y renonça. Ce fait, mal connu, explique la contradiction qui existe entre les différents rapports qu'on a faits sur ce nouveau genre de cavalerie. M. Martin, dans son *Histoire de l'expédition*, est de ceux qui ont avancé que l'animal portait toujours deux hommes agissés, regardant, l'un devant, l'autre derrière, sans faire remarquer que ce système fut abandonné promptement; au reste, il avait été mis en pratique chez les anciens.. Une des deux marines, la marine droite, était percée, et l'on y passait un anneau auquel s'attachait une cordelette simple, ou double servant à arrêter, à avertir l'animal; un licou servait à le diriger. Une partie des bagages en armes et en vivres était placée dans les poches de la selle, sur les flancs de la bête; le fusil était attaché à la selle du côté droit, comme d'ordinaire; tout le harnachement était parfaitement combiné comme l'équipement. Il y avait aussi des chameaux et des *dromadaires* non montés, chargés des bagages : tentes, entraves, outres d'eau, munitions, vivres, tels que fèves, orge, etc. » (Jomard, le *Régiment des dromadaires à l'armée d'Orient.*)

Pendant la marche, le cavalier se tenait à peu près accroupi sur le dos de l'animal. Le *dromadaire* s'agenouillait au signal donné par le cavalier, soit au moyen d'un cri, soit au moyen d'un sifflement : de cette façon, le soldat pouvait monter ou descendre sans difficulté. Ceux qui ont visité l'Exposition universelle de Paris en 1867 ont pu voir chaque jour cette manœuvre.

Le régiment des *dromadaires* a rendu d'importants services à l'armée d'Orient; les excursions remarquables qu'il a faites sont la meilleure preuve qu'on en puisse donner. Dans l'espace de huit jours, un détachement du corps est allé du Caire à El-Arich, d'El-Arich à Suez, de Suez au Caire, du Caire à Péluse et de Péluse au Caire.

Les cavaliers *dromadaires* ont fait la campagne de Syrie, au moins la moitié du corps; le général Bonaparte avait plusieurs de ces soldats dans son escorte. Le régiment a donné avec vaillance dans la bataille du mont Thabor, devant Alexandrie. En un mot, le corps des *dromadaires* a été très-utile à l'armée, durant toute l'expédition d'Egypte.

Par arrêté des consuls du 18 fructidor an IX, les soldats *dromadaires* ont été incorporés dans plusieurs légions de gendarmerie, à l'exception des Maltais et des Italiens, qui ont été licenciés.

Après la conquête de l'Algérie, la mobilité des tribus arabes, presque toujours en révolte, nous obligea à employer une cavalerie du même genre que celle d'Egypte. Dès 1843, on hissa des fantassins sur des mulets et on mena à bonne fin une expédition qui n'aurait peut-être pas réussi sans cette nouvelle organisation. Les mulets ne tardèrent pas à être remplacés par des chameaux et des *dromadaires*, dont le prix est quatre fois moins élevé, et qui, portant de bien plus lourds fardeaux, servent durant vingt ans, et franchissent d'énormes distances, même dans les jours de privation de boissons et d'aliments. Les fantassins étaient montés sur une espèce de bât cressé au milieu et portant à chacun des arçons un morceau de bois etabli verticalement, qu'ils prenaient à deux mains pour résister au trot rapide et allongé de l'animal, une sorte de roulis. Un escadron de cent *dromadaires* fut organisé à la Maison-Carrée par le commandant Carbuccia. Cet escadron comptait deux cents hommes, un sur le *dromadaire* et l'autre conduisant la bête : ces deux hommes se relayaient à chaque halte, et pouvaient au besoin monter tous deux sur l'animal. Le fantassin se tenait à l'arrière du bât, dont le devant était occupé par les sacs des deux soldats, deux outres de cinq litres d'eau et un sac de toile contenant un mois de vivres en biscuit, sel, café, riz et sucre. Cet essai de cavalerie provisoire, incomplète, ne fut pas continué après la mort du maréchal Bugeaud. On y revint pourtant plus tard. En février 1853, on forma à Laghouat un équipage de 500 chameaux, dans le but de faire traverser commodément aux fantassins le *pays de la soif* et de les transporter dans les parties les plus reculées de l'Algérie du Sud. Le commandant Du Barrail expérimenta avec succès ce mode si rapide de parcours (60 à 80 kilom. par jour), même avec des malades. De nos jours, maintenant que l'Algérie est

presque pacifiée, on paraît avoir abandonné ce genre de cavalerie, bien que très-utile et presque indispensable dans un pays comme notre colonie.

DROMALECTORES s. m. pl. (dro-ma-lèk-to-re, du gr. *dromas*, coureur; *alectôr*, coq). Ornith. Famille d'oiseaux qui comprend les gallinacés coureurs.

DROME s. f. (dro-me). Mar. Faisceau, assemblage flottant de plusieurs pièces de bois, telles que mâts, vergues, bouts-dehors, etc. / *Mettre des pièces de bois en* DROME. *Une* DROME *de vieux mâts. On jeta à la mer les mâts de hune, les vergues, toutes les pièces de bois qui composaient la* DROME, *des barriques vides, et l'on se livra activement à la construction du radeau.* (Ch. Deslys.) ‖ Chaloupes et canots rassemblés et comme entassés dans un port : *La* DROME *des embarcations.*

— Nom injurieux donné aux habitants du département de la Drôme par ceux des départements circonvoisins.

— Pêche. Cordage qui arrête la bouée sur les filets.

— Techn. Nom de la plus forte des pièces de charpente qui contiennent le marteau d'une grosse forge.

—s. m. Ornith. Genre d'oiseaux échassiers, ne renfermant qu'une espèce de l'Inde et du nord de l'Afrique, découverte au bord de la mer Rouge.

— Entom. Espèce de papillon.

— **Encycl.** Ornith. Les *dromes* sont des oiseaux échassiers, à corps allongé, semblables aux hérons par la forme générale. Ils ont le bec droit, comprimé, aussi long que la tête; les deux mandibules d'égale largeur, la mandibule inférieure terminée en arrière par un talon très-marqué; le cou assez épais et de longueur médiocre; les ailes aiguës; la queue égale et très-courte. Leurs jambes, aux trois quarts nues, ont des tarses très-longs, grêles; des doigts unis par une membrane fortement échancrée, et terminés par des ongles petits, noirs et plats. Ce genre, très-peu connu, est ordinairement placé près des ombrettes et des becs-ouverts; mais, d'après l'observation de Fr. Gérard, il paraît être, comme les échassiers à bec bizarre et monstrueux, un genre de transition. La seule espèce sur laquelle on possède quelques renseignements est le *drome ardéole*, répandu sur le littoral du Bengale, de la mer Rouge et de Madagascar, où on l'appelle *vaclone*. Il a environ 40 centimètres de longueur totale; la tête blanche, le manteau noir, les rémiges noirâtres à l'extrémité, la queue teintée de gris, le reste du corps blanc, l'iris blanc, le bec et les pieds noirs. On trouve des individus de grandeur variable; quelques-uns, des jeunes sans doute, ont une calotte cendrée. Tout ce que l'on sait des mœurs de cet oiseau, c'est qu'il vit de pêche.

DRÔME (la), autrefois *Druna*, rivière de France. Elle donne son nom au département qu'elle traverse, sort de la Font-Dròme, fontaine qui jaillit au pied du presbytère de la Salle-des-Fonts, canton de Luc-en-Diois, baigne Valdrôme, forme deux lacs d'où elle ressort par deux belles cascades, passe à Molière, à Die, à Crest, et se jette dans le Rhône entre Montélier et le Pouzin, après un cours torrentiel de 118 kilom. Nous signalerons parmi ses affluents : la Maravelle, le Beaumont, le Bez, la Bourse, la Sure, la Roanne, la Gervanne, la Lozière, la Saleine et la Grenette. La Drôme n'est pas navigable, mais elle est flottable sur une étendue de 82 kilom. et sert particulièrement au transport des bois.

DRÔME (DÉPARTEMENT DE LA), division administrative de la région S.-E. de la France, formée partie du Dauphiné, partie de la Provence et partie du Comtat-Venaissin. Ce département tire son nom de la rivière de Drôme, qui le traverse du S.-E. à l'O.; il a pour limites au N. le département de l'Isère, à l'E. celui des Hautes-Alpes, au S.-E. celui de Vaucluse et des Basses-Alpes, à l'O. celui de l'Ardèche, qui en est séparé par le Rhône. Sa plus grande longueur du N. au S., est de 120 kilom., et sa plus grande largeur de l'E. à l'O. de 75 kilom. Superficie, 653,557 hectares, comprenant quatre arrondissements : Valence, chef-lieu; Die, Montélimar et Nyons; 29 cant.; 367 comm.; 324,231 hab. Il ressortit à la cour de Grenoble, à l'académie de Grenoble, à la 14e conservation des forêts et à l'arrondissement minéralogique de Grenoble. Il forme le diocèse de Valence, suffragant d'Aix, et est le 7e subdivision de la 8e division militaire.

La presque totalité du territoire de ce département est hérissée de montagnes en partie couvertes d'épaisses forêts et sillonnées par une multitude de rivières et de torrents qui y prennent leur source. Ces montagnes forment une partie de la branche secondaire des Alpes qui s'étend entre l'Isère et la Durance; elles présentent, sur la limite des départements de l'Isère, des Hautes et des Basses-Alpes, une masse non interrompue d'où partent des rameaux qui, s'étendant plus ou moins à l'ouest, circonscrivent de nombreuses et pittoresques vallées. La hauteur moyenne de ces montagnes est de 1,200 à 1,500 mètres au-dessus du niveau de la mer; les points culminants en sont accessibles, et on n'y voit point de neiges éternelles. Les sommités, au-

dessus de la région des bois, ne présentent que des pâturages; celles de la région septentrionale sont très-fréquentées en été par les troupeaux transhumants du département des Bouches-du-Rhône, qui quittent les plaines de la Crau-d'Arles au moment où la chaleur du climat et la sécheresse du sol les fatiguerraient et les empêcheraient de s'y nourrir. Les pics les plus élevés de la Drôme sont : le Grand-Veymont, 2,345 mètres; la Mouchetolle, 2,290 mètres; le Mont-Aiguille, 2,097 mètres; le Glandaz, en face de Die, 1,833 mètres; Montayer, 1,710 mètres; Rochecourbe, 1,592 mètres; le Mialandre, 1,469 mètres, le Chamouze, 1,424 mètres; la Lance, 1,335 mètres; le col du Pin, 906 mètres. Les principales rivières qui arrosent le département de la Drôme sont : le Rhône, l'Isère, la Drôme, le Roubion, le Jabron, le Lez, l'Ouvèze, la Douleur, le Veuze, la Galoure, l'Herbasse, la Bourne, la Vernaison, la Lionne, le Bez, la Berre, l'Aigues, l'Oule, le Bancel, le Lauzon, etc. Le département est, en outre, fécondé par le canal de Robinet et par le canal de Bourne, actuellement en construction et destiné à arroser toute la vaste plaine située au N.-E. de Valence, entre l'Isère, les montagnes qui forment les dernières ondulations des Alpes et la limite de la commune de l'Etoile. On y trouve des lacs, dont le plus grand est celui de Luc (300 hectares de superficie), trois étangs et plusieurs sources d'eaux minérales, notamment celles de Condillac, de Pont-de-Barret, de Bondonneau et de Propiac.

Le sol des montagnes de ce département, de formation secondaire, se compose de masses argileuses ou calcaires; le sol des plaines appartient au terrain tertiaire et se compose de masses d'argiles de diverses espèces; on y trouve également des terrains diluviens et post-diluviens, se composant de sable argileux et de cailloux roulés. Les richesses minérales qu'il renferme consistent principalement en gisements de fer, de lignite, de plomb, de cuivre, de soufre, on y trouve aussi des carrières de plâtre, de pierre meulière, de pierre de tuf, de granit, d'albâtre, d'argile, de sable, de marne bleue, de pierre meulière, de terre à poterie, etc.

La température présente de nombreuses variations, suivant l'élévation des sites, la direction des montagnes, des fleuves et des rivières. Le climat est, en général, vif, pur et sain, plutôt froid que tempéré; les hautes montagnes sont couvertes de neiges pendant la plus grande partie de l'année, et il n'y a guère que la portion longeant le Rhône à l'occident qui se ressente de la température méridionale sous laquelle le département est situé. Les vents dominants sont ceux du nord et du midi, qui se succèdent alternativement après une durée de quinze à vingt jours.

Au point de vue de la production agricole, le département de la Drôme présente deux parties bien distinctes : les montagnes et la plaine. Celle-ci comprend les quatre bassins de Valence, de Montélimar, de Pierrelatte et de Grignan. C'est la partie la plus riche et la mieux cultivée de la Drôme. La diversité du sol de ce département amène nécessairement des différences correspondantes dans la culture; ainsi, tandis que l'olivier mûrit dans le sud, la vigne refuse de prospérer dans quelques cantons de l'est. Du reste, ces différences dans le département tous les genres de culture : la garance, la rhubarbe, le mûrier et l'olivier y croissent à côté des productions communes au reste de la France. Les prairies naturelles, qui constituent, en temps ordinaire, l'une des principales ressources du département. Malheureusement, la maladie des vers à soie a, dans ces dernières années, réduit de près de moitié les avantages de la culture du mûrier. La garance n'est cultivée que dans les arrondissements de Montélimar et de Nyons. Les prairies naturelles, dont l'étendue est d'environ 17,000 hectares, sont généralement arrosées. Les prairies artificielles de luzerne, de sainfoin, de trèfle, etc. n'occupent pas moins de 32,000 hectares. La production des céréales est assez limitée; mais elle suffit en général à la consommation. La culture des plantes-racines a pris dans ces dernières années une grande extension; elle n'occupe pas moins de 20,000 hectares. La vigne donne aussi de beaux produits; il suffira, pour s'en convaincre, de citer les crus de l'Ermitage, de Croze, de Die, d'Allan, de Curson, de Gervans, de Rochegude, de Mercurol. Dans les montagnes, les principaux produits sont les fruits, le bois et le bétail. Les forêts du Royaunais donnent lieu à une exploitation considérable.

Il n'y a pas de méthode d'assolement commune à tout le département; cependant la culture alterne se substitue généralement à l'ancien assolement triennal avec jachère, qui domine seulement dans les cantons les plus pauvres. On emploie comme engrais les fumiers d'étable et d'écurie entremêlés de sable gras et de terre, et comme amendements le plâtre et la marne. Les engrais industriels ne sont pas même connus.

L'espèce chevaline compte, dans le département, plus de 16,000 têtes, appartenant à diverses races. Il y a, en outre, près de 28,000 mulets et environ 3,000 ânes ou ânesses. L'espèce bovine est représentée par 20,000 individus; l'espèce ovine en comprend à elle seule près de 390,000. La plupart de ces animaux sont originaires des départements voisins; un assez grand nombre viennent de l'Auvergne. L'arrondissement de Valence est plus particulièrement livré à l'engraissement des bœufs. Les montagnes du Vercors et du Diois sont occupées par des troupeaux transhumants venus des environs d'Arles.

La propriété est extrêmement morcelée; en 1842, les rôles de la contribution foncière contenaient 33,180 cotes au-dessous de 5 fr. Les fermes sont exploitées tantôt par leurs propriétaires, tantôt par des fermiers ou des métayers. Grâce à l'activité des habitants, la misère est très-rare. L'instruction commence à se répandre et à devenir générale; avec elle les succès de tout genre, dans l'agriculture comme dans l'industrie, ne se feront pas attendre. Déjà les instruments perfectionnés viennent en aide, sur plusieurs points, au travail de l'homme, et bientôt, il faut l'espérer, ce département, avec ses productions variées, pourra devenir un des plus riches de la France.

« L'activité industrielle de la Drôme, dit M. Adolphe Joanne, n'a pas son centre à Valence, mais dans quelques petites villes secondaires : Dieulefit, Crest et Romans. Elle s'exerce principalement sur la manufacture des laines et la préparation des soies. Une fabrique pour la préparation des déchets, nommée *Frisons*, est établie à Saillans. Le département compte 130 usines à ouvrer la soie; 60 poteries de grès; 35 mégisseries; 20 tanneries importantes; 7 papeteries; des ateliers, des scieries, des martinets, des corderies; des fabriques de pâtes alimentaires, de bas, de bougies; des brasseries, des fonderies de métaux, des fabriques de produits chimiques. Le commerce important de soie, de vins, de laine, de garance, de colza, d'olives, de fruits, de bois de chauffage et de construction, de bestiaux, etc. »

— Bibliogr. Liste d'ouvrages à consulter sur ce département : *Observations sur la situation de la Drôme*, par le citoyen Colin, préfet (Paris, an IX (1801), in-8°); *Nouvelle topographie descriptive de la Drôme*, par Dubois (Valence, 1839, in-12); *Statistique minéralogique du département de la Drôme*, par Scip. Gras (Grenoble, 1835, in-8°, avec une carte); *Mémoires sur les diverses antiquités du département de la Drôme et sur les différents peuples qui l'habitèrent avant la conquête des Romains*, par Chalieu (Valence, 1811, in-4°); *Essai sur la statistique, l'histoire et les antiquités de la Drôme*, par Delacroix (Valence, 1817, in-8°; nouv. édit. rev. et augment., Valence, 1835, in-4°); *Rapport sur l'ouvrage précédent fait à la Société de statistique universelle*, par M. Jullien (Paris, 1836, in-4°); *Mémoire sur les anciens peuples qui habitèrent le territoire de la Drôme pendant l'occupation des Gaules par les Romains*, par M. Ollivier Jules (Valence, 1837, in-8°); *Bulletin de la Société de statistique des arts utiles et des sciences naturelles de la Drôme* (Valence, 1837-1842, 4 vol. in-8°); *Annuaire de la Drôme*, par Gueymar-Dupalais (Valence, an XIII et an XIV [1805 et 1806], 2 vol. in-8°); *Annuaire du département de la Drôme* (Valence, 1830-1844, 15 vol. in-12 et in-16); le même (1845-1870, 26 vol. in-8°); *Almanach-indicateur de la Drôme* (Valence, 1848 et années suiv., in-18).

DROMÉE s. m. (dro-mé — du gr. *dromaios*, qui court). Ornith. Nom scientifique du genre dromie ou dromie, d'Oudart Desmarest.

DROMELIFF, village et paroisse d'Irlande, comté de Sligo, sur l'océan Atlantique; 12,000 hab. dans la paroisse et 1,970 dans le village. Autrefois siége d'un évêché érigé au VIe siècle.

DROMGOLD ou **DRUMGOLD** (Jean), littérateur, né à Paris en 1720, mort dans cette ville en 1780. Il appartenait à une famille irlandaise qui s'était réfugiée en France. Grâce à la protection du cardinal Fleury, il fit ses études au collége de Navarre, professa la rhétorique, puis quitta l'enseignement pour devenir secrétaire des commandements du comte de Clermont, qui le fit, par la suite, son aide de camp. Pendant la guerre de Sept ans, Dromgold combattit sous les ordres de ce prince, reçut le grade de maître de camp et la décoration de Saint-Louis. En 1762, il accompagna le duc de Nivernais, envoyé en ambassade en Angleterre, et s'y fit remarquer par son éloquence en prononçant en latin un discours qui fut très-applaudi. Par la suite, Dromgold devint commandant de l'Ecole militaire. Parmi ses écrits, nous citerons : *Réflexions sur un imprimé intitulé la Bataille de Fontenoy*, poème (Paris, 1745, in-4°), critique, qui fut très-remarquée, du poëme de Voltaire; *Charles et Vilcours*, idylle (Paris, 1772); *Avis aux vivants au sujet de quelques morts* (Paris); la *Gaieté*, poëme (Paris), etc.

DROMICÉE s. m. (dro-mi-sé — du gr. *dromikos*, coureur). Ornith. Syn. d'EMEU et d'APTÉRYX, genres d'oiseaux échassiers.

DROMICHÈTE, roi des Gètes vers 300 avant notre ère, qui étendait sa domination dans la vallée du bas Danube jusqu'aux monts Carpathes. Il vainquit et fit prisonnier Agathoclie, fils de Lysimaque, roi de Thrace, puis ce roi lui-même. Pour obtenir sa liberté, Lysimaque consentit à donner à Dromichètes sa fille en mariage et à lui céder le territoire situé au nord du Danube.

DROMICIE s. m. (dro-mi-cî — du gr. *dromikos*, coureur). Zool. Sous-genre de mammifères marsupiaux, du genre phalanger, comprenant des animaux qui ont dans le crâne et les dents des caractères intermédiaires entre ceux des phalangers et ceux des tarsipèdes : *La physionomie des* DROMICIES *est celle des loirs et des petites espèces de sariques; ils habitent la Nouvelle-Hollande.*

DROMIE s. m. (dro-mi — du gr. *dromeus*, coureur). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, famille des carabiques, comprenant une quarantaine d'espèces, la plupart européennes.

— s. f. Crust. Genre de crustacés décapodes, dont l'espèce type se trouve dans l'Océan et la Méditerranée.

— **Encycl.** Entom. Les *dromies* sont très-voisins des lesbies, auxquelles plusieurs auteurs les ont réunis, et dont ils se distinguent surtout par leur corselet presque aussi long que large. Ce sont des insectes généralement de petite taille, à corps aplati et à élytres tronqués. Leur forme est plus ou moins allongée, et leur couleur jaunâtre, brune ou d'un noir un peu métallique. On en connaît une quarantaine d'espèces, dont plus de la moitié habitent l'Europe. On les trouve généralement au printemps, sous les pierres et sous les écorces d'arbre. Ils courent avec beaucoup d'agilité, d'où leur nom générique, qui signifie coureur.

— Crust. Les *dromies* se rapprochent des crabes par la structure de leur bouche, par la forme des antennes et par la composition des pieds, et des doripes par la position dorsale des pattes postérieures. Leur carapace est ovale ou presque arrondie, très-bombée, laineuse ou très-velue, un peu rétrécie et prolongée en avant, comme une sorte de museau; leurs pieds sont propres à la course et à la préhension : les deux dernières paires sont insérées sur le dos et terminées par un double crochet, constituant une pince qui paraît servir à saisir divers corps étrangers pour les fixer sur le dos de l'animal. Assez indolentes dans leurs mouvements, les *dromies* vivent dans les parages où la mer est peu profonde, et choisissent pour leur habitation les endroits où les cachers ne sont point cachés sous la vase. On les trouve presque toujours recouvertes de polypiers du genre alcyon ou des valves de coquilles, qu'elles retiennent sur leur dos avec leurs pattes postérieures, et dont elles se servent comme d'une arme défensive contre les attaques de leurs ennemis et comme d'un piége pour mieux surprendre leur proie. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'alcyon, qui appartient le plus souvent à l'espèce dite alcyon domonculie, continue à vivre et à s'accroître; toutefois, comme il est gêné dans ses mouvements, il se développe d'une manière irrégulière et en se moulant sur la carapace du crustacé, qu'il finit par recouvrir entièrement. Les femelles passent la plus grande partie de leur vie dans un état d'engourdissement, dont elles sortent au mois de juillet pour se rendre sur les bas-fonds et y déposer un très-grand nombre d'œufs. Ce genre comprend une douzaine d'espèces. La *dromie tête-de-mort*, qui habite la Méditerranée, est la mieux connue, et c'est sur elle que l'on a observé les mœurs de ces animaux que nous venons d'exposer. La *dromie commune*, plus grande que la précédente, est répandue dans l'Océan; quelques auteurs la regardent comme synonyme. Sa carapace a trois pouces et large d'environ 6 centimètres, rest recouverte d'un duvet bleu, et a cinq dents distinctes à chacun de ses bords antérieurs.

DROMIEN, ENNE adj. (dro-mi-ain, i-è-ne — rad. *dromie*). Crust. Qui ressemble ou qui se rapporte à la dromie, genre de crustacés.

— s. m. pl. Tribu de crustacés décapodes, ayant pour type le genre dromie.

DROMIQUE s. f. (dro-mi-ke — du gr. *dromikos*, coureur). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des cicindèles, comprenant six espèces, qui habitent l'Afrique australe.

— Erpét. Genre de serpents venimeux, de la famille des diacranitériens, renfermant dix espèces américaines.

DROMITE adj. (dro-mi-te — rad. *dromie*). Crust. Syn. de DROMIEN.

DROMME s. m. (dro-me). Anc. art milit. Pièce d'artillerie.

DROMOCOCCYX s. m. (dro-mo-ko-ksiss — du gr. *dromaios*, qui court, et de *coccyx*). Ornith. Syn. de PIAYE TACHETÉ, oiseau du genre coua.

DROMON s. m. (dro-mon — du gr. *dromôn*, coureur). Mar. anc. Nom d'un ancien vaisseau de charge et d'un vaisseau de guerre. ‖ Au moyen âge, Navire de guerre à rames.

DROMON, poëte comique athénien du IVe siècle avant notre ère. Il avait composé des comédies, dont il ne nous reste que deux fragments transmis par Athénée.

DROMORE (*Drumoria*), ville d'Irlande, comté de Down, à 30 kilom. N.-O. de Down-Patrick, sur le Lagon; 2,200 hab. Siége d'un évêché catholique. Grand commerce de toiles. A l'extrémité orientale de la ville s'élève une éminence qui offre d'intéressants sujets d'é-

tude aux géologues. Source minérale renommée.

DROMORNITHE s. m. (dro-mor-ni-te — du gr. *dromos*, coureur; *ornis*, oiseau). Ornith. Nom générique des oiseaux qui sont organisés pour la marche et pour la course.

DROMOS s. m. (dro-moss — mot gr. qui signif. *course*). Antiq. Champ de course chez les Grecs. ‖ Nom donné par les Grecs aux avenues bordées de sphinx qui précèdent certains temples égyptiens : *En avant du temple de Karnac, on voit un* DROMOS *dallé de 2 kilomètres de longueur, décoré à gauche et à droite d'une rangée commençant par des sphinx et finissant par des béliers; il y a eu, de chaque côté, 600 sphinx et 58 béliers, tous monolithes.* (Bachelet.)

— **Encycl.** Le *dromos* des Grecs était, à proprement parler, une espèce de stade où les jeunes gens s'exerçaient à la course, et qui quelquefois était bordé de bâtiments dans toute sa longueur. Le plus célèbre de ces *dromos* était celui de Sparte. « Je ne dois pas oublier, dit Pausanias, un endroit de la ville qu'ils appellent *dromos*, où, encore de nos jours, les jeunes gens s'exercent à la course. En allant du tombeau des Agiades à cet endroit, vous laissez à gauche le monument d'Eumède, l'un des fils d'Hippocoon, et une ancienne statue d'Hercule, à laquelle les Spartiates sacrifient. »

DRON (François), antiquaire français, mort à Paris en 1702. Il avait embrassé l'état ecclésiastique et était devenu aumônier de l'archevêque de Paris Péréfixe, puis chanoine de Saint-Thomas du Louvre. Il était très-versé dans la science des médailles, et il en avait formé une collection dont parlent avec estime les antiquaires de l'époque. On a de lui un recueil de lettres et divers travaux manuscrits.

DRONERO, ville d'Italie, prov. et à 13 kilom. N.-O. de Coni, au pied des Alpes; 7,278 hab. Collége communal et nombreuses fabriques de toiles, dont les produits sont importés dans les contrées environnantes.

DRONFIELD, ville d'Angleterre, comté et à 48 kilom. N. de Derby; 2,500 hab. Fabriques d'instruments et d'ustensiles de fer. On y remarque une belle tour surmontée d'une flèche très-élevée.

DRONGEAR s. m. (dron-jar). Ornith. Espèce d'oiseaux du genre drongo.

DRONGO s. m. (dron-go — mot madécasse). Ornith. Genre de passereaux dentirostres, de la famille des gobe-mouches, qui habite les régions chaudes de l'ancien continent.

— **Encycl.** Les *drongos* sont des passereaux insectivores, de la famille des gobe-mouches. Leur corps est généralement allongé, et ils ressemblent assez au corbeau pour la forme; leur taille varie entre celle du merle et celle de l'alouette; leur plumage est d'un noir brillant, à reflets métalliques verts ou bleus, avec un peu de gris clair, et du blanc pur sous le ventre. Ils ont la tête ovoïde; le bec aussi long que la tête, robuste, trigone, comprimé et arqué dans toute sa longueur, portant à la base quelques poils roides ou même une sorte de barbe, qui cachent les narines; les ailes assez aiguës, et la queue plus ou moins fourchue. Les femelles paraissent se distinguer des mâles par une taille plus petite et des couleurs moins éclatantes; on dit pourtant qu'à deux ans elles prennent la livrée de ceux-ci. Ce genre est encore trop peu connu pour qu'il soit possible de lui assigner une place précise dans la classification; il a des affinités multiples avec les *loriots*, les *échenilleurs*, les *tyrans*, les *tangaras*, les *gymnodères*, etc. On attribue à ce genre douze à quinze espèces, propres à l'ancien continent et disséminées dans l'Inde et les îles voisines, la Malaisie, la Chine, la Cafrerie, au Cap de Bonne-Espérance et à Madagascar; elles paraissent en général être sédentaires. Les *drongos* vivent par petites troupes dans les grandes forêts. « Leur nourriture, dit Fr. Gérard, consiste en abeilles et en insectes, qu'ils chassent de préférence le matin et le soir. Réunis en grand nombre au bord des bois, sur un arbre isolé, mort ou ayant beaucoup de branches sèches, ils guettent les abeilles au moment où elles partent de la forêt pour aller chercher leur nourriture, ou quand elles rentrent chargées de butin. C'est de cet arbre, centre de leurs évolutions, qu'ils s'élancent à la poursuite de ces petits hyménoptères, dont ils font un terrible ravage. Ils se croisent en tous sens, en massacrant les petits insectes qui ne peuvent sur leur passage; et quand ils sont fatigués de leurs rapides manœuvres, ils viennent se reposer sur l'arbre d'où ils sont partis. Cette chasse, fort animée par la prestesse des *drongos*, est très-curieuse, à cause des ruses nombreuses de l'abeille pour échapper à son ennemi. Pendant tout le temps que durent ces évolutions, ils ne cessent de pousser des cris assourdissants. »

Le nom de *driveter* (mangeurs d'abeilles), donné à ces oiseaux par les colons du Cap rappelle le trait caractéristique des mœurs des *drongos*. L'instinct de la destruction est très-prononcé chez ces passereaux, car ils tuent bien plus d'abeilles qu'ils n'en consomment, et, après le combat, on trouve le sol jonché de débris d'insectes ou d'individus à demi écrasés. Quelques espèces se nourrissent aussi de chenilles rases. Les naturels du Cap désignent encore les *drongos* sous la dénomination de *duiveltoogt* (oiseaux diables), à cause de leurs cris et de la pétulance de leurs mouvements. Ils les regardent comme des oiseaux de mauvais augure, qui se rassemblent le soir pour converser avec les sorciers; aussi évitent-ils de faire la chasse aux *drongos*, dont la chair est d'ailleurs sèche et de mauvais goût. Lgvaillant raconte que les Hottentots le prièrent de ne pas tirer sur ces oiseaux, de crainte d'attirer un malheur. Le *drongo à rames* et le *drongo à raquettes*, qui vivent sur la côte de Malabar, ont les deux rectrices externes de la queue allongées, pendantes, nues et terminées par des barbules formant une sorte de rame ou de raquette ovalaire; on croit que cet ornement ne se trouve pas chez les femelles.

Le *drongear* est une espèce de *drongo* qui habite l'Afrique et dont le ramage est assez semblable à celui du merle. Cet oiseau niche dans les branches des mimosas; son nid est composé de brindilles assez lâchement unies pour qu'au travers on aperçoive quatre ou cinq œufs blancs, marqués de taches noires. Le *drongo huppé*, qui habite le Cap, la Cafrerie et Madagascar, a, dit-on, un ramage très-harmonieux, surtout dans la saison des amours. Le *fingah* est une autre espèce qui vit au Bengale, où la guerre acharnée qu'il fait aux corbeaux lui a fait donner le nom de *roi des corbeaux*.

DRONGRI s. m. (dron-gri). Ornith. Nom d'une espèce de drongo.

DRONGUP s. m. (dron-gupp). Ornith. Nom d'une espèce de drongo.

DRONKE (Ernest), publiciste allemand, né à Coblentz vers 1815. Après avoir terminé ses études universitaires, il s'adonna à la littérature, et résida successivement dans différentes villes de l'Allemagne, jusqu'en 1845, époque à laquelle la hardiesse de ses opinions politiques le fit expulser de Berlin, puis de la Saxe. L'année suivante, il fut arrêté à Coblentz, comme auteur d'un ouvrage révolutionnaire intitulé : *Berlin* (Francfort, 1846, 2 vol.), et fut condamné à deux ans de prison pour crime de lèse-majesté royale et pour autres délits. Rendu à la liberté par les événements de 1848, il se rangea parmi les chefs du parti révolutionnaire exalté, et devint rédacteur de la *Gazette du Rhin*, publiée à Sachsenhausen. En juin de la même année, il fut arrêté dans cette ville et subit encore une assez longue détention, qui semble l'avoir corrigé de toute velléité de se mêler aux affaires politiques, car, depuis cette époque, on n'a plus guère entendu parler de lui. Il a encore publié : *Voix d'un pauvre condamné* (Altenbourg, 1846); *Du sein du peuple* (Francfort, 1846); *Histoires de police* (Meissen, 1850); la *Reine de mai, épisode de la vie populaire rhénane* (Meissen, 1850), etc.

DRONNE (la), rivière de France. Elle sort du petit étang des Borderies, cant. de Chalus (Haute-Vienne), baigne la Tour-Blanche, limite entre les départements de la Haute-Vienne et de la Dordogne, entre définitivement dans ce dernier département, baigne Brantôme, Ribérac, se grossit de la Nizonne, forme la limite entre les départements de la Dordogne, de la Charente et de la Charente-Inférieure, arrose Aubeterre, Saint-Aulaye, où elle reçoit la Lizonne; la Roche-Chalais, Sablons, Courtras, et se jette dans l'Isle, près de Laubardemont, après un cours de 178 kilom. du N.-E. au S.-O. La vallée que parcourt cette rivière est certainement une des plus gracieuses de France, et n'offre, de la source à l'embouchure de la rivière, que des sites véritablement enchanteurs. La Dronne n'est navigable que sur un parcours de 2,500 mètres, depuis Coutras jusqu'à l'embouchure.

DRONOS s. m. (dro-noss). Coup : *Faire* DRONOS. *Donner* DRONOS *sur les doigts.* (Rabelais.) ‖ Vieux mot usité encore dans quelques provinces.

DRONTE s. m. (dron-te). Ornith. Genre d'oiseaux, aujourd'hui disparu, et dont on trouve les débris aux îles Maurices, de la Réunion et de Rodrigues : *Le* DRONTE *habitait encore les îles de France et de Bourbon au* XVIIe *siècle. Il était de la grosseur d'une oie, massif, lourgore au corps, et portait sur la tête une sorte de capuchon. Les oiseaux presque nus, tels que l'autruche, le casoar, le* DRONTE, *ne se trouvent que dans les pays chauds.* (Buff.) *Pas un naturaliste n'avait songé à parler du* DRONTE *de Maurice, alors qu'il était plein de vie.* (Toussenel.) *Le* DRONTE *vivait encore à l'île de France en 1626.* (L. Figuier.)

Encycl. Il est difficile de caractériser le genre *dronte*, l'espèce unique dont il est formé étant aujourd'hui éteinte, et les débris fossiles qu'on en a retrouvés ne suffisant pas pour reconstruire l'animal. Il ne nous est connu que par les récits des voyageurs qui ont exploré l'île Maurice, l'île Bourbon, l'île de Rodrigues, parages qu'il habitait autrefois et d'où il a disparu à la fin du XVIIe siècle. Les journaux de voyages auxquels nous allons recourir sont fort incomplets et souvent contradictoires. D'après quelques-uns, la taille du *dronte* dépasse celle du cygne; sa tête est longue, grosse et difforme; quelques plumes suivent le contour de la base de son bec, s'avançant en pointe sur le front, puis s'arrondissant autour de la face en manière de capuchon, d'où lui est venu le nom de cygne encapuchonné; on l'a appelé aussi *dodo* et *autruche à capuchon*. Ses yeux sont noirs et gros, entourés d'un cercle blanc; son bec est énorme; les deux mandibules, concaves dans le milieu de leur longueur, renflées à leur bout, se recourbent chacune à son extrémité en sens contraire, et leur large ouverture s'étend beaucoup par delà les yeux; elles sont d'un blanc bleuâtre; la pointe de la portion supérieure est jaunâtre, et celle de la partie inférieure noirâtre : le cou est gros et court, le corps gros et rond, tout couvert de plumes grises et molles comme celles de l'autruche; ses ailes sont courtes; on dirait qu'une touffe de plumes jaunâtres tient lieu de l'aile de chaque côté et que cinq plumes de même couleur, à barbes désunies et crépues, remplacent la queue; ses jambes sont grosses, courtes et jaunâtres; il a quatre doigts tous séparés, trois devant et un derrière; l'ongle de celui-ci est le plus long. « Les matelots de l'amiral hollandais Wybrand de Warwich, qui fut jeté en 1598 sur la côte de l'île Maurice, découvrirent, dit de son côté M. Radau, dans l'intérieur de cette île, un oiseau aux formes lourdes et massives, impropre au vol, se traînant pesamment sur deux pieds très-courts qui ressemblaient à deux gros piliers. Sa tête, plantée sur un cou épais et court, était en partie nue, c'est-à-dire couverte d'une peau blanchâtre et presque transparente; elle était coiffée d'un bourrelet de duvet noir qui a fait donner à cet oiseau le surnom de *cygne à capuchon*. Le bec, d'une grandeur démesurée, était armé de mandibules renflées par les deux bouts et fortement recourbées, de façon à figurer deux cuillers pointues qui s'appliquaient l'une sur l'autre par la concavité; les narines s'ouvraient vers le milieu de la longueur du bec, qui, à partir de ce point jusqu'à l'extrémité, était d'un vert clair mêlé d'un jaune pâle et noirâtre en dessous. Tous ceux qui nous ont laissé des descriptions de cet oiseau ont été frappés de l'expression mélancolique de ses gros yeux noirs, entourés d'un cercle blanc. » Cet oiseau n'était autre que le *dronte*.

Il est un point sur lequel s'accordent tous ceux qui ont décrit l'animal qui nous occupe, c'est que le *dronte* était un oiseau d'un naturel stupide et si lourd dans ses mouvements que Buffon a pu dire de lui : « On regarde communément la légèreté comme un attribut propre aux oiseaux; mais si on voulait en faire un caractère essentiel, le *dronte* n'aurait aucun titre pour y être admis; car, loin d'annoncer la légèreté par ses proportions ou par ses mouvements, il paraît fait exprès pour nous donner l'idée du plus lourd des êtres organisés. La grosseur, qui, dans les animaux, suppose la force, ne produit ici que la pesanteur. L'autruche et le casoar ne sont pas plus en état de voler que le *dronte* : marcheur, ils sont très-vites à la course, au lieu que le *dronte* paraît accablé de son propre poids et avoir à peine la force de se traîner; il est dans l'appareil sternal du *dronte* ne sont pas de l'ordre de celles qui, chez les pigeons, caractérisent l'appropriation à un genre de vie de plus en plus terrestre. Il faudra donc ranger *le dronte* à côté des colombides, mais dans une division particulière de la même ordre. » Ainsi que nous l'avons dit, le *dronte* semble avoir disparu à la fin du XVIIe siècle. Déjà au siècle dernier, les plus anciens habitants des îles où il avait vécu n'avaient conservé aucun souvenir, même traditionnel ou légendaire, de son existence passée. Sans doute, son naturel stupide, son inepties, son inaptitude au vol, sa démarche lente et pénible, sa laideur, sa masse, son inutilité, ont plus ou moins contribué à sa destruction. Il a été facile de s'emparer de cet oiseau et de l'exterminer, pour-dire purement et simplement à un brutal plaisir de destruction. A-t-il complétement disparu? Voilà une question que nous posons et qu'il ne nous appartient pas de résoudre.

Peut-être, disent ceux qui croient à l'existence actuelle de cet étrange oiseau, peut-être que quelques *drontes*, lors de l'arrivée de l'homme dans les lieux où ils vivaient en paix, se seront retirés dans des parages inaccessibles et solitaires où la destruction de la trouble n'ont point encore pénétré. La fuite les aura soustraits à notre empire et à nos armes; leur peu de mouvement sera devenu leur sauvegarde et l'espèce ne doit plus consister qu'en un petit nombre d'individus. D'un autre côté, de petites îles, telles que Maurice ou la Réunion, paraissent un habitat bien limité pour un oiseau aussi volumineux, et son existence dans une terre beaucoup plus étendue, comme Madagascar encore inexploré en grande partie, est très-admissible.

DRONTHEIM (*Trondhiems-Stift*), une des cinq anciennes divisions administratives et religieuses de la Norvége, formant aujourd'hui les trois préfectures de Romsdal, Drontheim septentrional et Drontheim méridional. Le diocèse de Drontheim, compris entre le diocèse de Nordland au N., la Suède à l'E., les diocèses d'Aggershuus et de Bergen au S. et l'Atlantique à l'O., a environ 11,090 kilom. de superficie, 530 kilom. de longueur du N.-E. au S.-O., et 225 kilom. de largeur du N.-O. au